



---

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle  
tenue le 7 juin 2014 à l'Hôtel Best Western à Drummondville

---

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du droit de vote
3. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
4. Constatation de la régularité de la convocation
5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
6. Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2013
7. Dépôt des rapports
  - 7.1. Rapport du président
  - 7.2. Rapport du Comité de discipline
  - 7.3. Rapport du Comité de régie des compétitions
  - 7.4. Rapport du Comité des officiels
  - 7.5. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)
  - 7.6. Rapport de l'entraîneur-chef de l'Équipe du Québec
  - 7.7. Rapport annuel du trésorier et présentation des états financiers non audités au 31 mars 2014
8. Nomination d'un expert-comptable
9. Modifications aux règlements généraux
10. Placements Sports
11. Élection d'un président d'élection, d'un secrétaire d'élection et de deux scrutateurs
12. Élection au Conseil d'administration
  - ✓ Trésorier (mandat de deux ans)
  - ✓ Administrateur (mandat de deux ans)
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

**Les membres suivants étaient présents :**

Centre du Québec	Gabrielle Mercure, présidente
Côte-Nord	Marc Servant, délégué
Montréal	Mario Harbec, président
Outaouais	André St-Jacques, président
Québec	Sarah Langlais-Lapierre, présidente
Saguenay-Lac-St-Jean	Martin Plourde, délégué
Sud-Ouest	Jasmin Felx, président

**Les membres suivants n'étaient pas représentés :**

Abitibi-Témiscamingue  
Est du Québec  
Laval

**Étaient présents d'office :**

Pierre Beaulieu	Badminton Québec, administrateur
Gaston Girard	Badminton Québec, gouverneur
Piéric Langlais-Gagné	Badminton Québec, administrateur
Claude Tessier	Badminton Québec, président

**Étaient invités :**

Olivier Audet	A.R.B. Saguenay-Lac-St-Jean
Jessy Bérubé-Sodhi	A.R.B. Outaouais
Henri Lévesque	A.R.B. Lac St-Louis
Fabien Maltais	A.R.B. Saguenay-Lac-St-Jean
Étienne St-Yves	Association des joueurs de badminton du Québec
Olivier Trudeau	Association des joueurs de badminton du Québec

**Permanent de Badminton Québec :**

Christian Guibourt	directeur technique
--------------------	---------------------

**1. Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Claude Tessier, président de Badminton Québec, déclare la réunion ouverte à 9h35.

**2. Vérification du droit de vote**

Monsieur Tessier effectue la vérification du droit de vote. Trois associations régionales affiliées ne sont pas représentées : Abitibi-Témiscamingue, Est du Québec et Laval.

**RÉSOLUTION  
AGA-14-385**

**3. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée**

Monsieur Jasmin Felix, appuyé par monsieur André St-Jacques, propose que messieurs Claude Tessier et Mario Harbec soient respectivement nommés président et secrétaire d'assemblée.

**UNANIMITÉ**

**4. Constatation de la régularité de la convocation**

Toutes les associations régionales affiliées ont été convoquées à l'assemblée générale annuelle dans les délais prescrits par les Règlements généraux de Badminton Québec.

**RÉSOLUTION  
AGA-14-386**

**5. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Gabrielle Mercure, appuyée par monsieur André St-Jacques, propose l'adoption de l'ordre du jour.

**UNANIMITÉ**

**6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2014**

**RÉSOLUTION  
AGA-14-387**

Madame Sarah Langlais-Lapierre, appuyée par monsieur Martin Plourde, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 juin 2013.

**UNANIMITÉ**

**7. Dépôt de rapports**

**7.1. Rapport du président**

Monsieur Claude Tessier fait lecture de son rapport.

En complément au rapport du président, le rapport d'activité de la saison 2013-2014 de Badminton Québec est joint aux documents remis aux participants.

**7.2. Rapport du Comité de discipline**

Monsieur Tessier mentionne que le Comité de discipline n'a pas eu à traiter de dossier au cours de la dernière année.

**7.3. Rapport du Comité de régie des compétitions**

Monsieur Christian Guibourt, directeur technique de Badminton Québec, présente le rapport.

**7.4. Rapport du Comité des officiels**

Monsieur Christian Guibourt rend compte des activités du Comité.

**7.5. Rapports des membres actifs (associations régionales reconnues)**

Les représentants des associations régionales présentent leur rapport d'activité.

**7.6. Rapport de l'entraîneur-chef de l'Équipe du Québec**

En l'absence de madame Denyse Julien, entraîneur-chef de l'Équipe du Québec, les membres prennent connaissance de son rapport.

**7.7. Rapport annuel du trésorier et présentation des états financiers non vérifiés au 31 mars 2014**

En l'absence de monsieur André Azzi, trésorier, monsieur Piéric Langlais-Gagné, administrateur de la fédération, présente le rapport financier et les états financiers de la saison 2013-2014. Il explique que le déficit est principalement dû à l'annulation d'un don majeur promis l'an dernier dans le cadre du programme Placements Sports. Les états financiers de l'an dernier auraient pu être refaits pour tenir compte de ce retrait mais, pour éviter les coûts s'y rattachant, il a été décidé d'imputer la perte aux présents états financiers. Cette perte est absorbée par les surplus accumulés au cours des années antérieures. Sans cette situation exceptionnelle, les états financiers 2013-2014 auraient affiché un léger surplus; la fédération a réussi à s'adapter aux pertes de revenus de l'an dernier (baisse des subventions du MELS, fin d'une commandite majeure).

**8. Nomination d'un expert comptable**

Monsieur Tessier indique que le Conseil d'administration de Badminton Québec, par sa résolution 1462 du 29 mai 2014,

recommande l'embauche de la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin inc. à titre d'expert comptable.

**RÉSOLUTION  
AGA-14-388**

Madame Sarah Langlais-Lapierre, appuyée par madame Gabrielle Mercure, propose que la firme de comptables agréés Boulanger & Paquin inc. soit engagée à titre d'expert comptable pour la production du rapport de mission d'examen de la saison 2014-2015.

**UNANIMITÉ**

**9. Modifications aux règlements généraux**

Monsieur Tessier indique qu'aucune modification n'est apportée aux règlements généraux.

**10. Placements Sports**

Monsieur Tessier rappelle l'importance du programme Placements Sports pour le développement de notre sport et la santé financière de la fédération. Les participants discutent de différentes façons d'augmenter l'apport de Placements Sports.

**11. Élection d'un président d'élection, d'un secrétaire d'élection et de deux scrutateurs**

Monsieur Tessier mentionne qu'une seule candidature a été reçue pour les postes en élection et qu'en conséquence, il n'y aura pas d'élection.

**12. Élection au Conseil d'administration**

a) Trésorier (mandat de deux ans)

Monsieur Tessier annonce que la seule candidature reçue est celle de monsieur Piéric Langlais-Gagné. Celui-ci est donc élu par acclamation.

Monsieur Tessier félicite monsieur Langlais-Gagné.

b) Administrateur (mandat de deux ans)

Aucune candidature n'ayant été reçue, monsieur Tessier précise que les membres du Conseil d'administration procéderont à la nomination d'un administrateur tel que prévu par les règlements généraux de la fédération.

**13. Varia**

- a) Décès de monsieur Guy Dubreuil  
Monsieur Tessier souligne le décès de monsieur Dubreuil, entraîneur au Collège Gérald-Godin et arbitre, survenu cet hiver alors qu'il dirigeait un entraînement.

**14. Levée de l'assemblée**

**RÉSOLUTION  
AGA-14-389**

Madame Gabrielle Mercure, appuyée par madame Sarah Langlais-Lapierre, propose la levée de l'assemblée à 11h40.

**UNANIMITÉ**

Lu et approuvé lors de l'assemblée générale annuelle du 6 juin 2015 sur proposition de Madame Sarah Langlais-Lapierre, appuyé par Monsieur André St-Jacques, et adoptée à l'unanimité.

---

Mario Harbec, secrétaire

---

Claude Tessier, président